

Quelle présence d'Eglise en EHPAD ?

Depuis longtemps, des accords étaient passés entre les maisons de retraite et les paroisses, pour que les personnes âgées puissent bénéficier de l'eucharistie régulièrement. Une majorité de ces établissements sont devenus des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes. L'EHPAD est une structure médicalisée, qui accueille des personnes de plus de 60 ans, seules ou en couple, en situation de perte d'autonomie physique ou psychique et pour lesquelles un maintien à domicile n'est plus envisageable. Ces établissements sont soit privés à but lucratif ou non, soit associatifs, soit communaux. 730 000 personnes sont aujourd'hui en EHPAD

Désormais, l'âge moyen d'entrée en EHPAD est de 85 ans avec des niveaux de dépendances plus élevés (GIR 1 à 3). La durée moyenne des séjours est de deux ans et 260 000 résidents souffrent d'une maladie neurodégénérative. Cette évolution change l'image globale de ces établissements qui demeurent néanmoins des lieux de vie. Des merveilles de disponibilité s'y expriment de la part des professionnels. Le manque de personnel cependant se fait criant et dans plusieurs cas, on peut parler de **maltraitance institutionnelle**. Soignants et patients sont en souffrance !

Le « grand âge » nous interroge tous, qu'il soit vécu à domicile (avec quelles présences ?) ou en institutions (avec quels moyens ?). Nous devons nous interroger sur ces « **morts sociales** » qui souvent sont aussi des « **morts ecclésiales** ». Comment rejoindre ces personnes, en particulier lorsqu'elles sont en déficience relationnelle et cognitive ?

La Pastorale de la Santé a souhaité que se définissent entre ces établissements et les diocèses des conventions qui précisent les droits et les devoirs réciproques, dans le cadre de la laïcité. Ce lien entre la paroisse et l'établissement est assuré par le Service Evangélique des Malades sous la responsabilité du curé. Il est essentiel que l'équipe attachée à un établissement soit connue et reconnue (badge), que les bénévoles soient formés à l'écoute et à l'accompagnement de personnes désorientées. Cette équipe est envoyée en mission pour signifier la communion de toute l'Eglise avec ces personnes dépendantes.

Personne n'est trop âgé pour n'avoir rien à partager ! S'intéresser à l'histoire des personnes permet de libérer la parole, et parfois les pleurs. Trop souvent la présence se concentre sur la célébration de la messe, sans prendre le temps de la rencontre. **Des équipes inventent d'autres modalités de présence dans le respect de la diversité des situations.** L'attention aux personnes en souffrance peut conduire aussi à entrer dans des pratiques de communication non verbale, dans des approches plus attentives à l'expression des sens.

Cette spiritualité des personnes très âgées et souvent désorientées doit nourrir notre réflexion ecclésiale pour rejoindre en vérité les personnes en institution et à domicile. Elle devrait également nous permettre **d'accompagner les proches aidants très démunis et culpabilisés**. Il est bon qu'un responsable diocésain du SEM favorise cette réflexion en lien avec l'équipe diocésaine de la Pastorale de la Santé.